

Commune de MONSTEROUX-MILIEU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Conseil Municipal du 23 Août 2021

L'an deux mille vingt et un
le 23 Août à 19 h 00

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Denis MERLIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 août 2021.

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10

PRESENTS : Denis MERLIN, Jacques SECONDI, Aurélie COLAS, Magali DIDIER, Catherine PERRAT, Max RIBAUD, Pierre SCHIFF, Laurent VANDAELE.

Alexandra SERRE présente à 19h40 et Anaïs GAGNEUR présente à 19h42

ABSENTS ET EXCUSES : Thierry MAUCHERAT, Rémy DEBARD, Jacques CLECHET Valentine MAUCHERAT, Laurent GALLOT.

PROCURATION : Thierry MAUCHERAT donne pouvoir à Denis MERLIN

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Délibération pour l'autorisation de signature d'une convention de servitudes avec ENEDIS pour l'enfouissement ligne haute tension sur terrain communal et une convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique chemin des haies.
- ▶ Réfléchir sur le devenir de l'appartement du stade
- ▶ Décision sur le devenir des propriétés Lamriben et Rostaing
- ▶ Mutualisation de la cantine scolaire
- ▶ Chemins ruraux
- ▶ Information projet DUGUA
- ▶ Délibération sur le RIFSEPP
- ▶ Commission communication
- ▶ Commission cantine scolaire
- ▶ Révision tarifs salle polyvalente
- ▶ Tarification cimetière
- ▶ Tarifs repas cantine scolaire 2021/2022
- ▶ Questions orales

Mr Denis MERLIN donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 5 Juillet 2021 et est adopté à l'unanimité.

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR L'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE TENSION SUR TERRAIN COMMUNAL ET UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE CHEMIN DES HAIES DELIBERATION N°2021/26

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'amélioration de la qualité du réseau électrique de distribution publique et de la reconstruction des lignes électriques suite aux dégâts causés par les chutes de neige fin 2019,

Il s'agit d'enterrer la ligne haute tension qui part du chemin des haies et arrive au Berod.

La demande est de poser la ligne entre le terrain de foot et l'aire de jeux jusqu'à l'antenne 4G puis de remonter sur la droite de la chaussée en partant de la varèze.

Le poste de distribution sera au niveau du gymnase. Les lignes aériennes seront déposées.

CHEMINS RURAUX

Il faut voir ce qu'il est possible de faire sur les chemins ruraux : par exemple pour restituer des chemins qui n'existent plus aux propriétaires lorsque les terrains de part et d'autre appartiennent au même propriétaire.

Il est demandé à la commission environnement de faire des propositions.

INFORMATION PROJET DUGUA

La CDPNAF a finalement approuvé le permis de construire, mais la famille Duranton a remis en cause le prix. Cette augmentation est refusée par l'acquéreur. Il est attendu un retour de Mr J.Y Bourguignon.

OBJET : DELIBERATION SUR LE RIFSEEP – DELIBERATION N°2021-28

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit d'un calcul qui donne droit à une indemnité basée sur des critères de classification et d'évaluation. Il a été fait appel à Mme Saez pour ces travaux RH. Une proposition a été faite cet été.

On ne peut pas verser moins que ce qui était versé précédemment en primes. Les primes doivent être supprimées et basculées dans le RIFSEEP.

Il peut y avoir une partie fixe et une partie variable qui sera impactée par la présence effective (sauf absence pour congé maternité et accident du travail...) à partir du 7^{ème} jour d'absence cumulé. La procédure de calcul doit être validée pour application par le CDG.

Il est proposé de valider les plafonds de 1400 € pour les agents catégorie C G3, 800 € pour les agents C G2 et 450 € pour les agents catégorie C G1. Cette indemnité sera versée en novembre été est applicable pour 2021.

OK à l'unanimité

COMMISSION COMMUNICATION

Laurent Vandaele a pris en charge la page Facebook. Il est donc proposé de rattacher Laurent à la commission communication.

Adopté à l'unanimité

REVISION TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Il existe un système de tarification qui doit être repensé car il n'est pas toujours respecté. Il faut vérifier la cohérence des tarifs et comparer avec les communes environnantes.

Cette révision sera faite par la commission animation.

Adopté à l'unanimité

TARIFICATION CIMETIERE

Il y a des sollicitations extérieures à la commune en raison des tarifs peu élevés. Par ailleurs certaines demandes extérieures peuvent paraître légitime ?

Cette révision sera faite par la commission réglementation.

Ok adopté à l'unanimité

Aurélie

- Peu d'activité au CCAS mais intervention chez 2/3 personnes. Réunion la semaine prochaine.
- Demande pour la possibilité de cours de sport sur Monsteroux : RdV à fixer.

Cathy

- RAS.

Pierre

- La commission communication s'est réunie en Juillet. Revue du site internet. Manque les comptes-rendus des conseils municipaux. Quelques photos à rafraîchir. Mise en avant des commissions dans le bulletin. Mettre en avant les moyens de communication. Utiliser Iliwap aussi pour annoncer les évènements de la commune. 5900 visiteurs annuels sur le site de la commune.

Max

- Le nettoyage des chemins sera fait début septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 22h00

Le Maire,

Denis MERLIN

